

Sujet : [INTERNET] réponse

De : A|

Date : 10/10/2023 09:46

Pour : enquete-publique-avril-sur-loire@nievre.gouv.fr

Monsieur,

C'est avec une grande satisfaction que je prends connaissance de la position majoritaire contre le projet, des élus municipaux d'Avril sur Loire.

Je lis également dans la presse l'opposition des habitants des hameaux de Chalon et des Bruyères de Crécy.

Habitant dans le village où je suis né, profondément attaché à mes racines terriennes partagées avec toute ma Famille, soucieux de transmettre ce bonheur de "vivre à la campagne" en contribuant aux activités sociales, économiques, associatives, je n'ose pas imaginer nos promenades familiales entre les bords de Loire et des dizaines d'hectares de panneaux recouvrant notre terre nourricière.

Qu'en aurait-il été si les habitants des villages limitrophes avaient été consultés sous forme de référendum par exemple ? Je ne comprends pas que des projets de cette importance puissent être encouragés par les représentants élus qui confondent Intérêt Commun et intérêts personnels.

Je m'oppose à ce projet.

Recevez Monsieur, mes très sincères salutations.

Raymond A

58240 FLEURY SUR LOIRE

envoyé depuis l'application Mail Orange